PPA-CI

PDCI-RDA

COMMUNIQUE DE PRESSE :

La marche du 11 octobre 2025 aura bel et bien lieu

Le **Front Commun PPA-CI – PDCI-RDA,**

Porte à la connaissance de l'opinion nationale et internationale que **la marche pour la démocratie, la justice et la paix** du 4 octobre 2025 reportée au **samedi 11 octobre 2025, aura bien lieu.**

Lieu de rassemblement : Rond-point de l'Église Saint Jean Cocody **dès 8h00**.

Itinéraire : Boulevard Latrille, du rond-point de l'Église Saint-Jean au carrefour Sococé, Deux-Plateaux.

L'ensemble des militantes, militants, sympathisantes, sympathisants, ainsi que tous les Ivoiriennes et Ivoiriens épris de justice, de démocratie et de paix sont attendus à cette mobilisation citoyenne et républicaine.

Pour la paix, il n'est pas trop tard !

FAIT A ABIDJAN, LE 10 OCTOBRE 2025.

POUR LE FRONT COMMUN PPA-CI – PDCI-RDA,
Me Habiba TOURE
Porte-Parole du Front Commun PPA-CI – PDCI-RDA

PDCI RDA mon ADN

23 oct. 2025 ·

🟩 Me HABIBA TOURÉ PORTE PAROLE DU FRONT COMMUN **PDCI-RDA** Ppa-ci ANNONCE...

PPA-CI PDCI-RDA

ANNONCE DU FRONT COMMUN

Abidjan, le 23 octobre 2025

Ils ont marché pour la justice, la démocratie et la paix.

Ils ont été arrêtés, enlevés, parfois même tués.

Conformément à la déclaration conjointe du **Front Commun PPA-CI – PDCI-RDA** du 18 octobre 2025, nous mettons à la disposition des populations deux **numéros d'urgence** pour recenser les personnes **arrêtées**, **enlevées** ou **décédées** à l'issue de la marche pacifique du 11 octobre 2025 :

📞 **+225 07 07 46 05 58**

📞 **+225 07 68 61 19 65**

Un **tableau récapitulatif et non exhaustif** des premières personnes concernées figure ci-dessous. **Aidez-nous à le compléter !**

Le Front Commun mettra tout en œuvre pour leur apporter assistance et soutien.

Nous le réaffirmons avec force : **Le Front Commun sera toujours aux côtés du peuple, et de la défense de ses droits constitutionnels.**

Le régime actuel montre, une fois de plus, qu'il préfère la force à la légitimité, et la répression à la justice.

Mais un jour, le peuple recouvrera ses droits.

Et ce jour-là, **toutes les victimes décédées, et les victimes de ces arrestations arbitraires seront réhabilitées et indemnisées.**

Parce qu'elles ne sont pas des criminelles. Elles sont victimes de la violation de leurs droits constitutionnels. Elles doivent être respectées et bénéficier de toute notre solidarité.

POUR LE FRONT COMMUN PPA-CI – PDCI-RDA,
Me Habiba TOURE
Porte-Parole du Front Commun PPA-CI – PDCI-RDA